Auto Moto Ecole de Jouy

LES ENJEUX DE LA FORMATION, SON DÉROULEMENT ET LES CONDITIONS DE PASSAGE DES ÉPREUVES DE L'EXAMEN À LA CATÉGORIE « B » DU PERMIS DE CONDUIRE

Les enjeux de la formation à la conduite

En France, la route est la première cause de mort violente et concerne une part importante des conducteurs débutants. La vitesse est la première cause des accidents mortels en France [31%], suivie de l'alcool, puis des stupéfiants [19% et 9%].

Les conducteurs débutants représentent une part trop importante des tués et des blessés sur la route.
Pour aider ces nouveaux conducteurs à se déplacer avec un risque faible de perdre la vie ou de la dégrader, un programme de formation est mis en place.
L'objectif général est d'amener tout automobiliste débutant à la maîtrise de compétences en termes de savoirs, savoir-faire, savoir être et savoir devenir.

C'est pourquoi la formation doit permettre :

- De comprendre que les accidents de la route ne sont pas liés à la fatalité. L'accident est la conséquence d'un dysfonctionnement du système homme-véhicule-environnement, la formation constitue une approche qui prend en compte ces trois composantes ;
- De prendre conscience des facteurs de risque ;
- D'adopter une conduite apaisée, respectueuse des autres usagers, respectueuse de l'environnement ;
- D'adopter une conduite responsable.

Apprendre à conduire est une démarche éducative exigeante, les parcours de formation proposés nous permettront de vous guider dans votre progression avec l'aide de votre enseignant diplômé de la sécurité routière ou de votre accompagnateur.

Le déroulement de la formation

• Une *évaluation préalable* avant l'entrée en formation. Cette évaluation porte sur des renseignements d'ordre général, votre expérience de conduite et vos facultés cognitives. Elle est réalisée sur ordinateur et dure de 45 à 60 minutes.

Cette évaluation permet l'estimation du nombre de leçons nécessaire à votre formation. Cette formation sera d'au moins 20 heures pratiques pour la catégorie B, sauf si vous êtes déjà titulaire d'une autre catégorie de permis (sauf les catégories AM et B1) et d'au moins 13 heures pratiques pour la catégorie B78 (boîte de vitesses automatique).
À la suite de cette évaluation, un contrat de formation est établi.
L'école de conduite propose un accompagnement personnalisé et des plannings adaptés à chaque élève.

• Des *cours théoriques* exposant des grands thèmes de la sécurité routière et des tests d'évaluation.
Les cours permettent de connaître et comprendre les règles du code de la route et les tests d'évaluation à s'entrainer pour l'épreuve d'examen.

Ces cours et tests sont organisés en présentiel ou à distance avec un login et mot de passe.

Dès que vous atteignez le niveau requis vous êtes présenté à l'épreuve du code de la route.

Vous pouvez vous former en alternant la formation théorique et la formation pratique.

Auto Moto Ecole de Jouy

LES ENJEUX DE LA FORMATION, SON DÉROULEMENT ET LES CONDITIONS DE PASSAGE DES ÉPREUVES DE L'EXAMEN À LA CATÉGORIE « B » DU PERMIS DE CONDUIRE

• *Un apprentissage progressif de la conduite*.

4 compétences générales sont enseignées, ces compétences sont détaillées dans votre livret de formation dématérialisé.

Vous allez dans un premier temps apprendre à maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible voire nul, dans un second temps apprendre à appréhender la route et circuler dans des conditions normales, puis apprendre à circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers et enfin apprendre à pratiquer une conduite autonome, sûre et économique.

Chaque compétence est détaillée en sous-compétences qui sont travaillées dans différents domaines didactiques : Procédures ; Risques ; Influences de l'entourage/ pressions sociétales.

Pour chacun des objectifs de votre programme, votre formateur mettra en place des évaluations. Pour ce faire, il vous précisera les critères et les conditions de réussite. Il vous sera ainsi possible de mesurer votre réussite ou d'apprécier les éléments à faire progresser. De même, pour chacun des objectifs, qui impliquent la conscience que vous aurez de vos capacités, de vos motivations et de vos limites, des auto-évaluations sont à votre disposition sur votre livret.

En fin de leçon votre enseignant rempli votre fiche de suivi qui retrace votre progression et valide vos compétences.

Durant la formation, pour évaluer votre autonomie sur les compétences générales de votre programme de formation, des bilans de compétences sont organisés.

En fin de formation un enseignant procède à un bilan de compétences pour évaluer votre aptitude au passage à l'examen pratique du permis de conduire. Il s'effectue dans le cadre d'un examen blanc pour retrouver les conditions de l'examen.

Lorsque l'ensemble des compétences requises est validé, votre formateur pourra alors vous présenter aux épreuves du permis de conduire.

Les cours pratiques sont individuels et peuvent être dispensés par 5 enseignants.

les cours pratiques sont individuels.

• *L'utilisation systématique du livret d'apprentissage* comme outil de dialogue entre l'élève et l'enseignant.

Ce livret d'apprentissage est avant tout un outil pédagogique utilisé conjointement par l'élève et l'enseignant de la conduite pour matérialiser les objectifs et la progressivité de la formation.

La détention du livret d'apprentissage est obligatoire pour toute personne apprenant à conduire un véhicule, sur les voies ouvertes à la circulation publique en vue de l'obtention du permis de conduire (art. R. 221-3 du code de la route).

• *Accompagner l'élève* à chaque présentation à l'examen pratique.

• *Mettre en place la formation continue* de nos enseignants à chaque fois que cela est nécessaire.

• *Mesurer la satisfaction de nos élèves.*

Auto Moto Ecole de Jouy	**LES ENJEUX DE LA FORMATION, SON DÉROULEMENT ET LES CONDITIONS DE PASSAGE DES ÉPREUVES DE L'EXAMEN À LA CATÉGORIE « B » DU PERMIS DE CONDUIRE**

Les épreuves du permis de conduire

L'examen théorique général :

L'épreuve se passe dans un centre d'examen géré par un opérateur privé, l'école de conduite peut se charger de la prise de rendez-vous pour l'examen.

L'épreuve se passe sur une tablette en individuel, c'est une épreuve de type QCM.

Les candidats sont reçus à l'examen à partir de 35 bonnes réponses sur 40 questions.

L'examen pratique comprend :

L'épreuve pratique de l'examen du permis de conduire est évaluée par un expert : l'inspecteur du permis de conduire et de la sécurité routière.

Le jour de l'examen, l'épreuve vous est présentée individuellement par l'expert, qui vous précise ce que vous allez devoir faire :

- Réaliser un parcours empruntant des voies à caractère urbain, routier et/ou autoroutier ;
- Suivre un itinéraire ou vous rendre vers une destination préalablement établie, en vous guidant de manière autonome, pendant une durée globale d'environ cinq minutes ;
- Réaliser un freinage pour s'arrêter avec précision et réaliser une manœuvre en marche arrière ;
- Procéder à la vérification d'un élément technique à l'intérieur ou à l'extérieur du véhicule, répondre à une question en lien avec la sécurité routière et à une question portant sur les notions élémentaires de premiers secours ;
- Appliquer les règles du code de la route, notamment les limitations de vitesse s'appliquant aux élèves conducteurs ;
- Adapter votre conduite dans un souci d'économie de carburant et de limitation de rejet de gaz à effet de serre ;
- Faire preuve de courtoisie envers les autres usagers, et notamment les plus vulnérables.

L'évaluation réalisée par l'expert est basée sur des textes réglementaires et instructions précises qui en fixent les modalités.

Cette évaluation consiste en un bilan des compétences nécessaires et fondamentales devant être acquises pour une conduite en sécurité.

L'expert s'attache à valoriser vos acquis comportementaux plutôt que vos faiblesses. Il réalise ainsi un inventaire des points positifs et des points négatifs restitués par rapport à une compétence donnée. Un échange entre l'expert et vous peut s'instaurer au cours de l'épreuve.

À l'issue de l'épreuve, l'expert retranscrit de façon formelle ce bilan de compétences dans la grille d'évaluation ci-après

.

Auto Moto Ecole de Jouy

LES ENJEUX DE LA FORMATION, SON DÉROULEMENT ET LES CONDITIONS DE PASSAGE DES ÉPREUVES DE L'EXAMEN À LA CATÉGORIE « B » DU PERMIS DE CONDUIRE

CERTIFICAT D'EXAMEN DU PERMIS DE CONDUIRE (Mod. H)
N° :
SÉRIE
EXEMPLAIRE ADMINISTRATION
FAVORABLE
INSUFFISANT

Le Certificat d'Examen du Permis de Conduire (CEPC), sur lequel est noté le résultat, et téléchargeable au bout de 24-48h sur le site du gouvernement https://www.securite-routiere.gouv.fr/resultats-du-permis-de-conduire, après avoir renseigné votre catégorie de permis ainsi que votre NEPH.

En cas de réussite, le CEPC sera votre justificatif auprès des forces de l'ordre en attendant votre permis de conduire. Ce document est valable 4 mois maximum.
En cas de réussite, vous serez en période probatoire avec 6 points sur votre permis de conduire.

CES INFORMATIONS SONT CONSULTABLES SUR LE SITE :
https://www.vroomvroom.fr/auto-ecoles/yvelines/jouy-en-josas/auto-moto-ecole-de-jouy

Auto Moto Ecole de Jouy	**LES ENJEUX DE LA FORMATION, SON DÉROULEMENT ET LES CONDITIONS DE PASSAGE DES ÉPREUVES DE L'EXAMEN AUX CATÉGORIES « A1 ET A2 » DU PERMIS DE CONDUIRE**

Les enjeux de la formation à la conduite

La dimension sociale de l'usage de la motocyclette, au même titre que l'automobile, se développe fortement. Au-delà du plaisir de conduire et des loisirs, il devient aussi un outil pratique de déplacement pour les études, le travail, etc.

Les conducteurs de motocyclettes sont largement surexposés pour ce qui est du risque routier.

L'effort de renforcement de l'éducation et de la formation à la conduite de ce type de véhicule doit donc être poursuivi.

L'objectif général de la formation est d'amener tout conducteur à la maîtrise de compétences en termes de savoirs, savoir-être, savoir-faire, et savoir-devenir.

Le déroulement de la formation

Évaluation préalable :

Avant l'entrée en formation une évaluation de niveau est organisée.

Cette évaluation porte sur votre aptitude à manipuler une moto pour l'apprentissage des épreuves sur plateau, votre compréhension des situations de conduite pour l'apprentissage en circulation. Elle est réalisée sur ordinateur et permet l'estimation du nombre d'heure nécessaire à votre formation. Cette formation sera d'au moins 20 heures pratique pour la catégorie A1 et minimum 15 heures pratique pour la formation à la catégorie A2 si vous êtes en possession de la catégorie A1.

Le volume d'heures de conduite peut être revu d'un commun accord entre les différentes parties au cours de votre formation.

Inscription :

Un contrat de formation est établi lorsque cette évaluation a été réalisée et acceptée.

Un livret de formation vous est remis dès la 1ère leçon de conduite.

Le livret de formation et votre récépissé de demande de permis de conduire sont vos documents indispensables et obligatoires lors de vos cours pratiques. Ce livret va vous guider dans votre parcours d'apprentissage. Il vous permet de savoir « où vous en êtes » mais aussi et surtout « où vous allez ». Vous allez progressivement devenir autonome et compétent.

La conduite d'une motocyclette présente de réelles spécificités qu'il faut être en mesure de maîtriser correctement.

Ce programme se veut une vue d'ensemble, aussi exhaustive que possible, des compétences théoriques et pratiques qu'un conducteur de motocyclette responsable et autonome doit acquérir pour ne pas mettre sa sécurité et celle des autres en danger.

Ce programme vous permet également de pratiquer l'auto-évaluation de vos analyses, décisions, actions et choix de conduite.

Votre formateur est à vos côtés pour vous guider et vous conseiller.

Auto Moto Ecole de Jouy	**LES ENJEUX DE LA FORMATION, SON DÉROULEMENT ET LES CONDITIONS DE PASSAGE DES ÉPREUVES DE L'EXAMEN AUX CATÉGORIES « A1 ET A2 » DU PERMIS DE CONDUIRE**

La formation théorique (Épreuve Théorique Moto) :

Les Cours de code sur la circulation routière, le conducteur, la route, les autres usagers, les notions diverses, les premiers secours, la mécanique et les équipements, équipements de protection et sécurité du véhicule, l'environnement ainsi que les tests d'évaluation se font en présentiel dans les locaux de l'auto-école sur rendez-vous et/ou à distance sur le site https://www.Prepacode-enpc.fr (Code Moto).

L'équipe pédagogique répond par mail ou sur Rendez-vous téléphonique ou physique, pour répondre aux questions et incompréhensions.

Vous pouvez commencer les cours pratiques avant l'obtention de l'ETM.

La formation pratique :

Une fois l'ETM en poche, vous disposez de 5 ans pour passer l'épreuve pratique du permis. Attention, vous pouvez tenter votre chance 5 fois maximum. En cas d'échec au bout de la 5ème tentative, il vous faudra repasser votre code.

Pour monter sur une motocyclette vous devez impérativement porter une tenue adaptée, c'est-à-dire :

- un casque et des gants homologués ;
- des bottes ou des chaussures montantes ;
- un blouson avec dorsal si possible ;
- un pantalon en cuir ou jean, ou une combinaison.

L'objectif de la formation pratique est de vous apprendre à maîtriser votre véhicule tout en adoptant un comportement adapté à la circulation. Votre formation pratique va se décomposer en 5 compétences générales :

- Maîtriser la moto à allure lente hors circulation (sur plateau) ;
- Maîtriser la moto à allure normale hors circulation (sur plateau) ;
- Choisir la position sur la chaussée, franchir une intersection ou changer de direction ;
- Circuler dans des conditions normales sur route et en agglomération ;
- Connaître les situations présentant des difficultés particulières.

Ces compétences sont détaillées dans votre livret de formation qui vous est remis au début de votre formation et le programme de formation qui est mis à votre disposition.

Chaque compétence est détaillée en sous-compétences qui sont travaillées dans différents domaines didactiques : Procédures ; Risques ; Influences de l'entourage/ pressions sociétales

Pour chacun des objectifs de votre programme, votre formateur mettra en place des évaluations. Pour ce faire, il vous précisera les critères et les conditions de réussite. Il vous sera ainsi possible de mesurer votre réussite ou d'apprécier les éléments à faire progresser. De même, pour chacun des objectifs, qui impliquent la conscience que vous aurez de vos capacités, de vos motivations et de vos limites, des auto-évaluations sont à votre disposition sur chacune des quatre grilles du livret.

Auto Moto Ecole de Jouy	**LES ENJEUX DE LA FORMATION, SON DÉROULEMENT ET LES CONDITIONS DE PASSAGE DES ÉPREUVES DE L'EXAMEN AUX CATÉGORIES « A1 ET A2 » DU PERMIS DE CONDUIRE**

En fin de leçon votre enseignant rempli votre fiche de suivi qui retrace votre progression et valide vos compétences et vous invite à remplir votre livret de formation.

Durant la formation, des bilans de compétences sont organisés permettant d'évaluer votre autonomie sur les compétences générales de votre programme de formation.

En fin de formation un enseignant procède à un bilan de compétences pour évaluer votre aptitude au passage à l'examen pratique du permis de conduire. Il s'effectue dans le cadre d'un examen blanc pour retrouver les conditions de l'examen.

Les cours pratiques sont collectifs, maximum 3 élèves et sont dispensés par 1 seul formateur.

Lorsque l'ensemble des compétences requises sera validé, votre formateur pourra alors vous présenter aux épreuves du permis de conduire.

Le déroulement de l'examen

L'Épreuve Théorique Moto comprend 40 questions sous format d'images fixes et de vidéos.

L'examen est organisé dans l'un des centres d'examen des organismes agréés.

Le candidat doit apporter une réponse correcte à 35 des 40 questions. Une fois validée, l'ETM est valable cinq ans dans la limite de cinq passages de l'examen pratique

Vous pouvez commencer les cours pratiques avant l'obtention de l'ETM.

L'épreuve pratique de l'examen du permis de conduire des catégories A1 et A2 comporte deux phases :

- L'épreuve hors circulation (plateau) de 10 minutes, comporte un parcours unique de 6 manœuvres qui s'enchaînent :
  - Déplacement sans l'aide du moteur,
  - Allure réduite sans passager,
  - Manœuvre de freinage,
  - Allure réduite avec passager,
  - Manœuvre de slalom
  - Manœuvre d'évitement

Vous disposez de trois tentatives pour la réalisation du déplacement de la moto sans l'aide du moteur et de deux essais pour les manœuvres dynamiques.

Toute chute est éliminatoire.

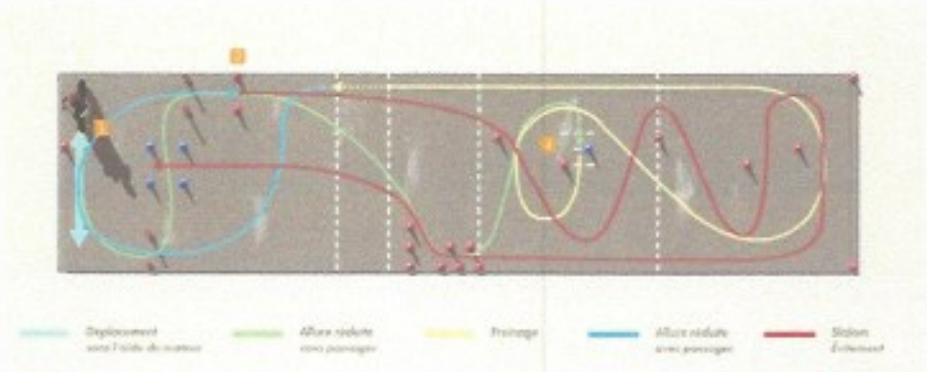

- L'épreuve en circulation de 40 minutes, accessible quand l'épreuve plateau est validée, explore huit domaines de compétence : utiliser les commandes, prendre l'information, analyser et décider, communiquer, diriger son véhicule, adapter son allure, utiliser la chaussée et maintenir les espaces de sécurité.

Lors de cette épreuve sera évaluée votre positionnement sur votre voie de circulation, notamment lors de la prise de virage et si votre technique de la trajectoire de sécurité est maîtrisée.

Pour obtenir un résultat favorable, il vous faut obtenir 21 points sur 27 et ne pas commettre d'erreur éliminatoire.

Ces deux phases de l'épreuve pratique sont évaluées par un expert : l'inspecteur du permis de conduire et de la sécurité routière.

L'évaluation de l'expert est basée sur des textes réglementaires et instructions précises qui en fixent les modalités.

L'expert réalise un bilan des compétences nécessaires et fondamentales devant être acquises pour une conduite en sécurité, car la conduite est un acte difficile qui engage une responsabilité forte.

L'expert s'attache à valoriser vos acquis comportementaux plutôt que vos faiblesses. Il réalise ainsi un inventaire des points positifs et des points négatifs restitués par rapport à une compétence donnée.

À l'issue de l'épreuve, l'expert retranscrit de façon formelle ce bilan de compétences dans une grille d'évaluation, ci-après.

Bilan des compétences	Niveaux d'appréciation					Autonomie conscience du risque		
	1	0	1	2	3			
Connaître et maîtriser son véhicule								
Savoir s'équiper et s'installer								
Savoir se positionner sur le véhicule en circulation, connaître et utiliser les commandes								
Appréhender la route								
Prendre l'information								
Adapter son allure aux circonstances								
Appliquer la réglementation								
Partager la route avec les autres usagers								
Communiquer avec les autres usagers						0	0	0
Partager la chaussée						0,5	0,5	0,5
Maintenir les espaces de sécurité						1	1	1
	Sous-totaux							
Courtoisie			+1					
	Total général							

CES INFORMATIONS SONT CONSULTABLES SUR LE SITE :
https://www.vroomvroom.fr/auto-ecoles/yvelines/jouy-en-josas/auto-moto-ecole-de-jouy

Auto Moto Ecole de Jouy

LES ENJEUX ET LE DÉROULEMENT DE LA FORMATION AM

Définition

Un cyclomoteur est caractérisé par une cylindrée inférieure ou égale à 50 cm3 (4kW pour les cyclomoteurs électriques) et une vitesse maximale égale à 45 km/h.

Avec le permis AM option cyclomoteur, vous pouvez conduire :

- un cyclomoteur à deux ou trois roues dont la cylindrée est limitée à 50 cm^3 et la vitesse à 45 km/h ;
- un quadricycle léger à moteur (catégorie L6e : cylindrée maxi à 50 cm^3, vitesse 45 km/h).

Le permis AM est obligatoire pour conduire un deux-roues dès 14 ans.

Les enjeux de la formation

Ramené aux kilomètres parcourus, le risque d'être tué est 17 fois supérieur pour un cyclomotoriste que pour un automobiliste.
Les 14-17 ans sont les plus touchés par les accidents de cyclomoteurs : ils représentent 1 tué sur 3.

Dans 20% des accidents impliquant des cyclomoteurs, le non-respect du code de la route par le conducteur du cyclomoteur est en cause.

Les cyclomotoristes sont vulnérables sur la route car dépourvus de carrosserie. C'est pourquoi savoir détecter et anticiper les dangers de circulation est vital pour la sécurité à scooter.

La formation va permettre de :

- Connaître et comprendre les règles du code de la route
- Maîtriser son véhicule
- Gérer l'environnement en circulation et évaluer les dangers

Déroulement

Il faut avoir obtenu l'ASSR (Attestation Scolaire de Sécurité Routière) de niveau 1 ou 2 ou l'ASR pour suivre une formation pratique de 8 heures minimum assurée par une auto-école ou une association socio-éducative.
À l'issue de la formation pratique, l'établissement vous délivre un Brevet de Sécurité Routière : il correspond à la catégorie AM du permis de conduire.
Vous pouvez conduire un cyclomoteur et un quadricycle léger à moteur dès que vous êtes en possession du permis AM – Option cyclomoteur mais avec le permis AM – Option quadricycle léger à moteur vous ne pouvez pas conduire un cyclomoteur.

La formation pratique est constituée de 5 phases :

1. Questionnaire préalable à la formation renseigné par l'élève (questionnaire figure dans le livret remis à l'élève avant le commencement de la formation) - Un contrat de formation de 8 heures minimum est signé.
2. Formation pratique hors circulation
3. Apports théoriques sur le code de la route
4. Formation pratique en circulation
5. Sensibilisation aux risques sur minimum 4 thématiques :
   - Les risques spécifiques à la conduite d'un cyclomoteur ou quadricycle léger à moteur, les accidents les plus caractéristiques de ces véhicules
   - Les conséquences d'un défaut d'entretien du véhicule sur la sécurité et l'environnement
   - Les risques dus au débridage
   - Les produits psychoactifs et la conduite
   - La vitesse et ses conséquences
   - La prise en compte des autres usagers vulnérables
   - L'influence et la pression des pairs sur le comportement du futur conducteur

Auto Moto L'école de Jouy	**LES ENJEUX ET LE DÉROULEMENT DE LA FORMATION AM**

À l'issue de la séquence sur la sensibilisation aux risques, une attestation de suivi de formation, renseignée et signée, en présence d'un parent de l'élève mineur est fournie.
Cette attestation est valide 4 mois, vous recevrez dans ces 4 mois votre permis définitif.

CES INFORMATIONS SONT CONSULTABLES SUR LE SITE :
https://www.vroomvroom.fr/auto-ecoles/yvelines/jouy-en-josas/auto-moto-ecole-de-jouy

Auto Moto Ecole de Jouy

LES ENJEUX DE LA FORMATION PASSERELLE A ET SON DÉROULEMENT

Les enjeux de la formation à la conduite

La formation s'inscrit dans une démarche « post-permis » et a pour objectifs :

- D'amener à la compréhension d'apports théoriques essentiels et/ou spécifiques, à la pratique sécuritaire de la conduite d'une motocyclette d'une puissance supérieure à 35 kW ;
- De comprendre l'utilité de maîtriser les savoir-faire et techniques simples mais indispensables à la pratique sécuritaire de la conduite d'une motocyclette d'une puissance supérieure à 35 kW ;
- De travailler, notamment sur le processus détection-analyse-décision et action, dans le cadre d'un audit de conduite.

Le déroulement de la formation

Une phase théorique de 2 heures, en salle, vous permettant de prendre conscience des principaux cas d'accidents impliquant une motocyclette, d'identifier et comprendre les risques spécifiques à la conduite d'une motocyclette.
Formation en groupe de 4 élèves maximum.

Une phase pratique hors circulation de 2 heures afin de travailler sur l'anticipation et l'adaptation de votre comportement vous permettant d'éviter la gestion des situations dangereuses dans les situations telles que les changements de direction à droite et à gauche, le freinage, l'inclinaison.
Formation individuelle.

Une phase pratique en circulation de 3 heures sous la forme d'un audit de conduite vous permettant d'évaluer vos capacités à détecter, analyser les situations de conduite et à adapter un comportement sécuritaire.
Formation en groupe de 4 élèves maximum.

La formation est dispensée par un enseignant titulaire de l'autorisation d'enseigner la conduite des véhicules de la catégorie A en cours de validité.

À l'issue de la formation, l'établissement vous délivre une attestation de suivi de formation.

CES INFORMATIONS SONT CONSULTABLES SUR LE SITE :

https://www.vroomvroom.fr/auto-ecoles/yvelines/jouy-en-josas/auto-moto-ecole-de-jouy